

Fiche technique

GIGNAC2 - GIGNAC2 S5 SRC

Désignation :

BOTTE DE SECURITE EN PVC - S5 SRC

Tailles :

39 - 40 - 41 - 42 - 43 - 44 - 45 - 46 - 47

Coloris :

Vert



Descriptif :

Botte de sécurité Série RAIN BOOT. Empeigne et tige en PVC bi-injection sans cadmium ni plomb. Doublure jersey polyester. Semelle antidérapante avec dessin autonettoyant en PVC nitrile (résistance aux agents agressifs). Protection renforcée du tibia, des malléoles et du talon. Equipée d'un embout et d'une semelle en acier. Confort maximum avec sous pied anatomique et embout à base large. Antistatique. Insert anti-perforation et embout de protection : Acier inoxydable

Matériaux :

Empeigne et tige : PVC bi injection.

Doublure : jersey polyester.

Première de propreté fixe : chaussette d'injection polyester.

Semelle anti-perforation et embout : acier inoxydable

Semelle injectée : PVC / Nitrile.

Points forts :

Embout résistant aux chocs et à l'écrasement (200 j). Talons absorbeurs d'énergie. Semelle anti-perforation. Semelle à crampons résistantes aux glissements sur sols meubles. Protecteur anti-statique. Tige résistante à la pénétration de l'eau.

Instructions d'emploi :

Bottes de sécurité pour un usage général, pour des utilisations sur sols de types industriels lisses et gras ou sols meubles, pour des usages intérieurs ou extérieurs avec risques de chocs équivalents à 200 Joules et d'écrasement sous une charge maximale de 15 kN.

S5* : Bottes de sécurité à usage professionnel, avec semelle anti-perforation et embout de protection, classe 2 : chaussure polymère et Nitrile injecté, antistatiques (A), résistance aux hydrocarbures, capacité d'absorption d'énergie du talon (E).

Semelles résistantes aux hydrocarbures (FO). Propriétés additionnelles : arrière fermé, semelle à crampons et forme D : botte à hauteur de genou.

Adapté aux travaux extérieurs (ex : bâtiment, chantiers routiers, sauf goudronnage) ou aux travaux intérieurs (ex : usine, travaux d'entretien...).

Modèle pouvant être utilisé pour un usage en milieu alimentaire

Limites d'utilisation :

La garantie DELTAPLUS® ne peut s'appliquer que pour des chaussures en bon état, utilisées sans l'adjonction d'accessoires pouvant entraîner une modification de la protection ou par une utilisation non prévue. Ne pas utiliser hors de son domaine d'utilisation défini dans les instructions d'emploi ci-dessus. Vérifier l'intégrité de la semelle et la présence de l'embout en acier et de la semelle anti-perforation avant de chausser la botte.

Attention : ces bottes ne satisfont pas les conditions d'essai de résistance à la chaleur de contact.

Instructions de stockage :

Stockage dans l'emballage d'origine à l'abri de la lumière et de l'humidité. Ne pas entreposer les bottes à proximité d'une source de chaleur.



DELTA PLUS GROUP

La Peyrolière - B.P. 140 - 84405 APT Cedex - France
www.deltaplus.fr



Fiche technique

GIGNAC2 - GIGNAC2 S5 SRC

Instructions de nettoyage / d'entretien :

Nettoyer à l'eau ou avec un détergent neutre, à l'aide d'une éponge humide. Brosser la semelle après usage. Après chaque utilisation, laisser les chaussures non emballées dans un endroit aéré et loin d'une source de chaleur. Pour enlever terre et poussière, utiliser une brosse non métallique.

Performances :

Conforme aux exigences de la directive européenne 89/686, notamment en terme d'ergonomie, d'innocuité, de confort, de solidité et de souplesse et aux normes européennes EN ISO 20344:2011 et EN ISO 20345:2011 S5* et SRC (Résistance à la glisse sur Sol Céramique et Acier, pour tous types de sols durs pour des usages polyvalents en intérieurs ou extérieurs). Conforme aux exigences d'usage en milieu alimentaire (résistance aux produits chimiques suivant la norme ISO 6110 et résistance aux graisses animales et aux huiles végétales suivant la norme ISO 6112).

- **EN ISO 20345:2011** Équipement de protection individuelle - Chaussures de sécurité.
S5 : Exigences additionnelles pour applications particulières
SRC : Résistance à la glisse

